

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 1^{ER} OCTOBRE 2013

- n° 107 de M. François Miche et de 20 cosignataires demandant au Conseil communal la réévaluation du prix des fausses alarmes "pompiers"

M. François Miche (PS) résume le postulat ci-après:

"En lisant les rapports à ce sujet, on découvre que les fausses alarmes ont la fâcheuse tendance à prendre l'ascenseur. Elles représentent même le premier poste d'interventions! Il serait bon d'y mettre le holà et d'estimer le prix que coûte chacune de ces fausses alarmes à la collectivité. Le cas échéant, si le Conseil communal découvrait que le prix des tarifs est sous-évalué, nous lui recommandons vivement de l'adapter (par exemple de le doubler)."